

france3-regions.francetvinfo.fr

"Un merveilleux signal de notre jeunesse" : à 17 ans, ces lycéens étonnent un jury d'experts en défendant les droits humains

Écrit par Karine Lepointeur

4-5 minutes

La finale de la 28e édition du concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme organisé au Mémorial de Caen se déroule les 14 et 15 mars 2025 avec, selon les dires du jury, des jeunes extrêmement engagés.

Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Ils n'ont que 17 ans pour la plupart d'entre eux, mais déjà des convictions et un aplomb incroyable. Ce vendredi 14 mars, 14 lycéens et lycéennes ont défendu des cas de violation des droits humains devant un jury composé de personnalités du monde juridique, humanitaire et médiatique.

Annick Cojean, grand reporter au journal Le Monde et notammé&zaaqent lauréate du prix Albert Londres, était la présidente du jury. Elle a écouté avec attention les plaidoiries, et en est ressortie ravie.

Je trouve ça formidable que les jeunes se sentent concernés par la marche du monde, par ses vibrations, par son chaos actuel, par les inquiétudes que ça suscite, qu'ils se mêlent de ce qui se passe. C'est aussi leur affaire.

Annick Cojean, grand reporter

Même constat pour Laurence Maunoury, avocate à la retraite et membre du jury :

"On dit qu'on a une jeunesse un peu paumée, mais là, on a des jeunes qui sont tout sauf paumés. Ils s'engagent sur des sujets de société, sur des choses très graves." Ils ont eu la lourde tâche d'évaluer ces jeunes en fonction de leur éloquence, la solidité de leur argumentaire, ou la manière dont ils ont utilisé les textes de loi.

Mais tous sont unanimes :

"Nous avons tous été surpris par l'excellent niveau de toutes les plaidoiries" insiste Patrick Nicolle, maire adjoint à la culture de Caen.

Sarah Claude, élève au lycée Augustin Fresnel à Caen, remporte le Prix du jury lycéen • © France 3 Normandie

Tout au long de la journée, les plaidoiries se sont enchaînées. Des thèmes choisis parmi l'actualité : les droits bafoués des femmes afghanes, le viol au Congo, la difficulté de la libre expression en Russie, les enfants soldats au Mozambique...

Sarah Claude, élève au lycée Augustin Fresnel de Caen, a souhaité dénoncer *"l'aide sociale à l'enfance, quand la protection devient destruction"*

C'est révoltant qu'en France il y ait de tels traitements au sein d'une institution française.

Sarah Claude, élève au lycée Augustin Fresnel de Caen

Elle a reçu le Prix du jury lycéen et s'est dit ravie de l'avoir fait.

"J'espère que nos mots auront un impact", a-t-elle déclaré.

Changer les choses, c'est aussi ce que voudrait Amélie Cosson, élève au lycée Gustave Flaubert de Rouen. Elle a choisi de parler de la dignité des personnes transgenres dans le milieu carcéral. Et ce concours sera peut-être la seule opportunité dans sa vie pour porter ses convictions.

C'est un message d'espoir, de tonicité. Ça montre qu'ils peuvent le changer ce monde. Ils se sentent capables d'apporter leur différence. Ils se disent : je peux apporter ma contribution.

Annick Cojean, grand reporter

Le premier prix a été décerné à Léonie Mornet, venue de Cognac, avec sa plaidoirie sur *"La rue : droits des femmes exclus"*.

Samedi 15 mars, aura lieu la finale du concours des élèves avocats. Le jury sera cette fois-ci présidé par Richard Sédillot, avocat au barreau de Rouen.